

Gestion de la Caisse de Paiement Unique (CPU) 48-2023-06

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion de la Caisse de Paiement Unique (CPU) » dont les finalités sont de :

- Procéder aux relances auprès des Caisses Gestionnaires des factures en attente depuis plus de 8 jours, à partir d'une remontée en automatique des factures concernées avec possibilité pour chaque facture ou lot, d'enregistrer les mails avec les différents échanges, les SOLAUS, de tracer les différentes interventions et d'y intégrer des éléments de suivi de dossier.
- Procéder à des vérifications automatiques du calcul des avances mensuelles et des régularisations semestrielles.

Le traitement a pour objectif de faciliter et sécuriser le traitement des missions hebdomadaires et mensuelles de la Caisse de Paiement Unique.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Numéro de titre de recette, montants, date, numéro établissement.
NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 13 ans pour les données dans la base et 3 ans pour les fichiers servants à alimenter la base de données.

L'accès aux données est réservé aux :

Service(s) interne(s) MSA : les agents du service Santé en charge de l'activité, individuellement habilités par le Directeur de la MSA du Languedoc.

Destinataires externes : les autres régimes pour l'axe 2 et les établissements et Trésorerie pour l'axe 1.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Mission d'intérêt public
- Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général au Directeur de la MSA LANGUEDOC ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**